

Du registre aux délibérations du
Conseil Communal de Morlanwelz a été extrait ce qui
suit :

Administration Communale

Séance du 13 novembre 2009.-

de

M O R L A N W E L Z

Réf. cc/09/11/05/JPF.-

ORDRE DU JOUR :

5. Augmentation de capital HOLDING COMMUNAL S.A.-

Sont présents : MM. FAUCONNIER Jacques, Bourgmestre-Président ;
MOUREAU Christian, Mme INCANNELA Josée, MM. DENEUFBOURG Jean-
Charles, DEVILLERS François, ALEV Nebih, FACCO Giorgio, Echevins ;
MM. HUIN Michel, MAIRESSE Marceau, OTLET Paul, MM. MARGUERITE
Pascal, MONTERO REDONDO José-Manuel, Mmes DUPONT-LIGNY Geneviève,
DRUART Rose-Marie, GONZALEZ-MOYANO Astrid, MATYSIAK Carine, MM.
DEPASSE Michel, MATTIA Gerardo, Mme VANDENBRANDE Claudette, MM.
HOFF Jean-Marie, BUONOPANE Domenico, Conseillers communaux et M.
BURION Michel, Secrétaire communal.

Le Conseil Communal : en séance publique :

Considérant qu'initialement, il était prévu d'utiliser le fonds de réserve
extraordinaire pour souscrire aux deux tours (2 * 317.890,56 euros) de
l'augmentation dans le capital du holding communal (voir décision du Conseil
communal du 13 septembre 2009 point 28) ;

Considérant que nous avons également prévu d'utiliser une partie du fonds de
réserve pour financer d'autres réalisations extraordinaires (par exemple la
construction du nouveau hall omnisports, la réalisation de la voirie rue de la
Potrée ...) ;

Nous vous proposons la modification suivante :

Souscription de nouvelle parts dans le Holding communal pour un montant de
400.000 euros (au lieu de 635.781,12 euros) :

- Premier tour : 317.890,56 euros
- Deuxième tour : 82.109,04 euros

Si vous marquez votre accord le Conseil provincial ajustera automatiquement
la modification n°2 extraordinaire.

DECIDE par quatorze voix pour et sept abstentions ;

- D'approuver cette opération.

En séance, jour que dessus.

PAR LE CONSEIL :

Le Secrétaire communal,
(s) M. BURION

Le Président,
(s) J. FAUCONNIER

POUR EXTRAIT CONFORME :

Le Secrétaire communal,

Le Bourgmestre,